

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CTSA DU 5.07.2017
2. INFORMATION SUR LE PROJET DE REGROUPEMENT DES SERVICES
3. INFORMATION SUR LES PÉRIODES DE FERMETURE DES SERVICES
4. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Bohn, Secrétaire Général d'Académie, préside la séance.
Vérification du quorum, qui est atteint.
Secrétaire adjointe de séance : Lucie Marzaq, SNPTES.

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CTSA DU 5.07.2017 :

Pas de remarque, le PV du CTSA du 5.07.2017 est approuvé à l'unanimité.

2. INFORMATION SUR LE PROJET DE REGROUPEMENT DES SERVICES :

Madame Didot -Martin, présente l'équipe projet et les dernières actualités :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROJET :

Madame DIDOT-MARTIN, SGAA, directrice expertise et soutien, chef de projet ,

Monsieur NOEL, SG/DSDEN 54,

Madame MAZOYER Véronique, chef de la division du patrimoine et de l'action immobilière (DPAI),

Monsieur TEISSIER Frédéric, Chargé d'opérations/DPAI

Monsieur MARCHAL Nicolas, chargé d'opérations/DPAI

Monsieur BALLY Jean-Louis, chef de la DAF



Groupes de travail et commissions :

Un groupe de travail se réunira régulièrement, en fonction de l'avancée du projet. Le premier s'est tenu 9 octobre 2017. Il recensera les travaux des quatre commissions qui ont été mises en place :

- Communication, - Vie de site, - Archives, - Aménagement des espaces intérieurs.

La première commission « Vie de site » est programmée le 6 décembre 2017.

La première commission « Archives » est programmée le 20 décembre 2017.

La commission « Aménagement des espaces intérieurs » n'est pas encore d'actualité.

La première commission « Communication » s'est réunie le 14 Novembre 2017.

Son objectif est de communiquer sur le projet auprès de tous les personnels concernés.

La solution retenue pour diffuser l'information est la création d'une lettre d'information qui serait notifiée sur la messagerie académique et mise en ligne sur le PIAL. La fréquence de diffusion sera sans doute trimestrielle.

Il est prévu également de créer une adresse fonctionnelle dédiée à la communication du projet déménagement.

Un comité de rédaction va être constitué et devra se réunir avant chaque publication. Il aura le champ libre pour décider du contenu à diffuser : reportages, interview, photos, etc...

Le but est d'informer, intéresser et fédérer les personnels.

Il y aura des rapporteurs dans les trois autres commissions (Vie de site, Archives et à plus long terme, Aménagement des espaces intérieurs) qui seront chargés de remonter leurs travaux au comité de rédaction. Les chargés de communication du rectorat et au moins un membre de l'équipe projet participeront à chaque comité rédactionnel.

Pour la communication externe, il est encore trop tôt.

Présentation de l'état d'avancement du projet par Madame Mazoyer, chef de la DPAI :

Le 06.10.2017 a eu lieu la remise des clefs au MEN.

Le permis de construire est validé.

Le diagnostic de désamiantage est fait. Une rencontre va avoir lieu avec la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) et la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) au sujet des travaux de désamiantage qui doivent commencer au printemps.

Le 20.10.2017, une présentation générale du projet ainsi que les plans ont été mis en ligne sur le PIAL. Un kit de présentation plus ciblé sur les services a été diffusé la semaine dernière aux chefs de service et de division, qui doivent le présenter à leurs personnels avant les congés de Noël.



Présentation du budget par Monsieur BALLY, chef de la DAF :

29 M 850000 € pour le budget global, contraint.

Le coût des diagnostics préalables s'élève à 200000 €, dont 100000 pour le diagnostic « désamiantage ».

26 M€ sont consacrés aux travaux, dont 20 M€ aux travaux de construction, avec beaucoup de travaux d'aménagement.

Marchés :

Il faut prévoir tous les frais annexes liés aux procédures de marchés publics et d'un marché d'assurances :

- Assistance aux maîtrises d'ouvrage,
- Gardiennage (pour parer aux intrusions et dégradations sur le chantier),
- Assurances diverses (dégâts d'ouvrage etc ...),
- Dépollution à passer avant Noël.

Les engins que l'on voit actuellement à proximité du site sont ceux du conseil général.

Le rectorat n'a pas encore engagé de travaux.

La durée des travaux hors désamiantage est évaluée entre 18 et 24 mois.

3. INFORMATION SUR LES PÉRIODES DE FERMETURE DES SERVICES :

Congés de Noël : du vendredi 22 décembre 2017 au soir au mercredi 3 janvier au matin.

Période estivale : du 24 juillet au soir au 16 août au matin.

4. QUESTIONS DIVERSES

INDEMNITAIRE :

Monsieur Bohn fait l'annonce du versement d'un complément indemnitaire de 350 € à tous les personnels titulaires.

Nous intervenons au sujet des contractuels et il nous répond que le cadre juridique ne lui permet pas de leur verser un complément ni de faire des avenants aux contrats, comme cela se pratique à Reims et à Caen.

Une réflexion ministérielle est toujours en cours.

Madame Cutin annonce que cette année il va y avoir des recrutements conséquents en catégories B et C.

Parlez-en à vos collègues contractuels

TELETRAVAIL DANS LES SERVICES :

Le calendrier a été modifié et il faut attendre le Comité Technique Ministériel de l'EN de janvier (pour le Comité Technique de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'innovation, l'arrêté est paru).

Nous notons qu'on n'était pas obligé d'attendre la parution du texte pour lancer une expérimentation.

Devrait être acté au CTA de janvier.

RIFSEEP ITRE :

Les réflexions sont en cours.

Le projet de cartographie académique n'est pas finalisé.

Nous déplorons que ce système soit inégalitaire entre académies et entre ministères, et craignons qu'il soit un frein supplémentaire à la mutation.

La DRH nous explique qu'il y aura toujours des écarts inévitables mais qu'on ne peut pas être ne total décalage avec les autres académies.

Elle indique que les groupes de fonctions seront renseignés dans AMIA.

Le SNPTES a déjà été reçu en audience le 9 octobre dernier par Monsieur Bohn, Secrétaire Général, et Madame Cutin, Directrice des Ressources Humaines. Nous avons rappelé nos positions sur le RIFSEEP :

contre l'individualisation, un alignement sur les meilleurs taux de la fonction publique, une revalorisation vers le haut, notamment pour les catégories C.

Nous avons également évoqué les problématiques locales et remis à Monsieur Bohn la pétition pour les collègues qui se voient lésés d'une douzaine d'euros mensuels depuis plusieurs années.

Nous redemanderons une audience vers la mi-décembre, lorsqu'il y aura du concret au niveau de la cartographie.



DEVENIR DE L'ASSISTANCE :

Ce dossier aussi a pris du retard ...

Monsieur Bohn nous explique que l'architecture finale n'est pas encore définie dans le cadre de la région GRAND_EST, qui a une compétence affichée dans la loi, toujours sujette à interprétations.

Pour lui, il est clair qu'elle ne pourra pas tout faire et qu'elle devra travailler avec nos services.

Avant de convoquer une réunion comme s'y était engagée Madame Thirard, l'ancienne Secrétaire Générale, Madame Didot-Martin veut travailler d'abord avec les chefs de division concernés et les Départements.

C'est donc un dossier toujours en cours ...

MUTUALISATIONS DE SERVICES EN VUE ?

Pour le moment, il n'y a aucune mutualisation imposée par le ministère.

Un merci tout particulier à la corédactrice et aux relecteurs de ce compte rendu, qui se reconnaîtront.